

# Commissions de préparation à la

**D**ans l'INFusion n°5 du mois de juin dernier, six premières commissions mises en place afin de préparer la nouvelle commune vous ont été présentées. Dans cette édition, les tâches des sept autres vous sont décrites:

## Aménagement du territoire:

au vu des dernières analyses du Service cantonal de l'Aménagement du Territoire, l'exception de Vissoie, toutes les communes du Val d'Anniviers sont rattachées dans la rubrique «necessité d'agir». Les communes sont forcées de mettre en place des règlements.

Ceux-ci devront non seulement prendre en compte la problématique des résidences secondaires mais également la promotion des résidences principales ainsi que la gestion et le développement de résidences de tourisme et hôtelières.

## Autorisation de construire et cadastre:

cette commission suit de près le travail de celle de l'aménagement du territoire et prépare un règlement de construction harmonisés qui maintiendra les spécificités de chaque village. Le règlement sera proposé, pour approbation, au futur conseil communal qui poursuivra les démarches d'homologation. Dans l'intervalle, les six règlements en place restent en vigueur. De plus, l'organisation des commissions techniques de constructions et taxation sera étudiée. Le regroupement des données cadastrales doit s'organiser au mieux et les teneurs de cadastre ont été invités sur une séance spécifique ce sujet.



La commission «Autorisation de construire et cadastre», prépare un règlement de construction harmonisés qui maintiendra les spécificités de chaque village.

**Economie publique:** le tourisme est le principal sujet traité. La nouvelle loi, en cours de préparation par le Conseil d'Etat valaisan, est suivie de près par la commission qui s'est déjà prononcée, avec l'appui de professionnels de la branche, sur une deuxième version du texte. Celle-ci réglera notamment les flux financiers entre SD, Communes, OT, régions, etc. La commission proposera également aux autorités communales futures de mettre sur pied un dicastère du tourisme. Pour ce faire, de nombreuses rencontres avec les acteurs touristiques ont lieu et des ateliers participatifs ont

été organisés par les grands axes d'une politique touristique communale.

**Agricole:** cette commission recherche des solutions pour remplacer la perte de surfaces de fauchage de l'agriculture en Anniviers dans vingt ans. Une harmonisation des aides agricoles des six communes d'Anniviers devra être proposée. De plus, les propositions de culture des champs et les contrats de débaillement devront être organisés de manière optimale.

**Energie:** cette commission existait avant la vota-

tion de novembre dernier, elle traite notamment des tarifs d'électricité, de l'utilisation de l'énergie gratuite et des potentialités de développement d'énergie propre et renouvelables dans la Vallée. Les projets des Forces Motrices de la Gougra SA sont suivis par cette commission.

**Financière:** l'activité a débuté au printemps 2006 déjà. Il s'agit de suivre le travail des autres commissions afin de recueillir les informations financières et de les intégrer dans la proposition de gestion de la nouvelle commune. De plus, avec l'aide de la HES-Valais des réflexions

sont menées au niveau des compétences financières du nouveau conseil, des cautionnements, des relations bancaires, des bilans consolidés, etc. Pour rappel: les coefficients d'imposition et d'indexation, l'harmonisation des taxes et les montants d'aide à la famille ont été proposés dans le contrat de fusion et validés par les différents conseils.

## Bourgeoisies et triage:

cette commission traite des futures relations entre la commune et les bourgeoisies et planifie la séparation des conseils des trois communes qui partagent le même conseil pour la bourgeoisie et la com-